

147^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV
samedi 2 novembre 2013 à Aigle
Organisation : Fanfare Municipale d'Aigle

Présidence : Alain BASSANG

Ordre du jour : une modification est apportée à l'ordre du jour adressé aux sections, le point 14 est supprimé, il sera intégré au point 5b avec le résultat du sondage concernant la Fête cantonale. Il ne fait l'objet d'aucune remarque, il sera donc suivi.

1) SALUTATIONS

La 147^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV a lieu à la salle des Glariers à Aigle. Elle est organisée par la Fanfare Municipale d'Aigle.

Le Président cantonal, Alain BASSANG, salue les invités qui honorent de leur présence ladite assemblée. Il s'agit de :

BORLOZ Frédéric	Syndic d'Aigle et député
BEN SALEM Jameleddine	Président du Conseil communal
RAPIN Anne-Christine	Pasteur
STALDER Didier	Président de la Fanfare municipale d'Aigle
RECH Michel	Ancien président de la Fanfare municipale d'Aigle
WEHRLI Laurent	Président du Grand Conseil
FROIDEVAUX Didier	Membre du Comité Association suisse des musiques
DEVAUD Raphaël	Membre du Comité Société cantonale des musiques fribourgeoises
KOHLER Markus	Membre du Comité Société cantonale des musiques fribourgeoises
CLAUSEN Léo	Membre du Comité Association cantonale musiques valaisannes
VAUDAN Maurice	Membre du Comité Association cantonale musiques valaisannes
OTTINGER Edmond	Président Association vaudoise des musiciens vétérans fédéraux
VALLON Roger	Membre du Comité Association romande des directeurs
CHEVALLEY Jacques	Membre du Comité de la Société vaudoise des carabiniers
COCHARD Christian	Membre du Comité de la Société vaudoise des carabiniers
CAMPIGOTTO Lino	Membre du Comité Association Vaudoise de Football
CARRARD Gilbert	Membre du Comité Association Vaudoise de Football
FAVROD Corinne	Membre du Comité Association des paysannes vaudoises
ETIENNE Mary-Laure	Membre du Comité Association des paysannes vaudoises
CHAUBERT Laurent	Membre du Comité Fédération des Jeunesses campagnardes
CONTI Marianne	Présidente Société Cantonale Vaudoise de Gymnastique
CLEMENT Graziella	Membre du Comité Société Cantonale Vaudoise de Gymnastique
CHRISTINET Gilbert	Président d'honneur SCMV
GRIN Gilbert	Président d'honneur SCMV
MULLER Gino	Président d'honneur SCMV
GIROD-B. Christine	Membre du Comité d'honneur SCMV
CARDINAUX Charly	Membre du Comité d'honneur SCMV
CHAPUIS Jacques	Membre du Comité d'honneur SCMV
PERRETTEN Alain	Membre du Comité d'honneur SCMV
DIVOUX Cédric	Nouveau membre du Comité d'honneur SCMV
FLOTRON Daniel	Nouveau membre du Comité d'honneur SCMV
POULY Bernard	Nouveau membre du Comité d'honneur SCMV

KRUMMENACHER Nicole	Responsable du camp de musique SCMV
EUGSTER Olivier	Responsable du camp de musique SCMV
ROUGE Jean	Banneret cantonal
DUFFEY Pierre-André	Banneret cantonal remplaçant
ANSERMOZ Patrick	Directeur Association des artisans vignerons Yvorne
ROBERTI Arlette	Correspondante de presse

Alain BASSANG remercie les organisateurs de cette journée, en particulier le comité et les membres de la Fanfare Municipale d'Aigle. Il exprime également sa gratitude aux autorités communales.

Alain BASSANG passe la parole au président de la Fanfare municipale d'Aigle, Monsieur Didier STALDER qui adresse quelques mots de bienvenue aux délégués.

Sur les 103 sections convoquées, le décompte est le suivant :

<i>Sections présentes</i>	93
<i>Sections excusées/absentes</i>	10
<i>Nombre de délégués</i>	169

2) **DESIGNATION DES SCRUTATEURS**

Quatre sections officient en tant que scrutateurs. Le choix du comité, approuvé par les délégués, s'est porté sur les sociétés suivantes :

- Echo du Mont-Aubert de Concise (repr. Mme Ariane HUMBERT-DYENS)
- Fanfare cantonale de la Police vaudoise (repr. M. Jean-Luc WEBER)
- Echo du Chêne d'Aubonne (repr. M. Sylvain RAMSEYER)
- L'Avenir d'Yverdon-les-Bains (repr. M. Joseph KRUMMENACHER)

3) **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 3 NOVEMBRE 2012 A COMBREMONT-LE-GRAND**

Ce procès-verbal n'appelant aucune remarque de la part de l'Assemblée, il est donc adopté et son auteur, la soussignée, remerciée.

4) **ADMISSIONS ET DEMISSIONS**

Une admission est à enregistrer : celle de l'Harmonie du Bourg de Cossonay sous la présidence de Monsieur Stéphane RIEDER. Dès lors, la SCMV compte 104 sections actives.

5) **RAPPORTS**

a) **du Président central**

Alain BASSANG tient à remercier ses collègues du comité pour tout leur travail : Monique PIDOUX COUPRY, secrétaire, Claudia ROUGE, secrétaire aux procès-verbaux, Jean-Daniel RICHARDET, caissier et vice-président, Pierre-André MARTIN, responsable du service des membres, Stéphane TERRIN, responsable du journal, Didier BERARD, responsable de la SUISA et de l'informatique, ainsi que Michel PICHON, responsable sponsoring.

Des remerciements sont également adressés à la Commission de musique (CM) pour leur travail, à savoir Laurent ROSSIER, président, Nathalie MESSERLI, Jean-Daniel BURI, Serge GROS et Nils PERROT.

Des remerciements aussi aux membres de la Commission technique des tambours (CTT) composée de Georges METZENER, responsable, Lionel RENAUD et Francis MULLER.

Des remerciements sont également adressés aux responsables du camp, à savoir Nicole KRUMMENACHER, Emmanuelle GROS et Olivier EUGSTER.

Enfin, il remercie les membres de l'Association des écoles de musique-SCMV (AEM-SCMV), à savoir Bertrand CURCHOD, président, Jean-Pierre BOURQUIN, François MARION, Claude PERRIN et Jean-Daniel RICHARDET.

b) du Président de la Commission de musique

Les sections ont reçu le rapport de la Commission de musique. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture.

La parole est donnée à Laurent ROSSIER qui nous présente en quelques mots le projet de manifestation « MARCHE » cela permettra aux sociétés hors canton de faire découvrir la région dans 3 à 4 villages d'une région. En collaboration avec l'Association des vins vaudois, cette manifestation sera organisée par la SCMV Elle se déroulera au printemps 2015. Les sociétés (env. 12) se produiront dans 3 à 4 villages par un cortège, voire une aubade et termineront leur « circuit » sur un lieu unique et déterminé comme centre de fête.

La parole est donnée à Madame Monique PIDOUX COUPRY pour le résultat du sondage qui a été envoyé à 59 sociétés vaudoises, 6 sociétés hors canton et 13 corps de tambours qui ont participé à la Fête cantonale.

Réponse en retour :

Corps de tambours : 6

Sociétés (par président) : 31

Sociétés (par directeur) : 22

Répartie de la manière suivante par catégorie :

Excellence :	2 présidents	1 directeur
1 ^{ère} division :	7 présidents	3 directeurs
2 ^{ème} division :	8 présidents	4 directeurs
3 ^{ème} division :	11 présidents	11 directeurs
4 ^{ème} division :	2 présidents	3 directeurs
Libre	1 président	

Nombreux, tous les commentaires ne sont pas reportés sur les tableaux des résultats à l'inverse des critères.

Pour résumer les commentaires, dans la généralité, on peut retenir :

- De l'insatisfaction par rapport à la qualité de l'instrumentation et de l'édition
- Une pièce imposée 3^{ème} division difficile
- Des locaux de dépôts d'instruments trop petits, non surveillés
- Des regrets par rapport aux critiques en allemand et en anglais
- Une très bonne organisation
- Une bonne ambiance
- Des infrastructures et décorations magnifiques
- Un bon accueil et accompagnement
- Nombreux remerciements et félicitations adressés aux organisateurs

Nous avons reçu un courrier de L'Union Instrumentale du Brassus, Monique PIDOUX COUPRY en donne lecture. Cette lettre se rapporte à quelques critiques notamment sur les pièces imposées, impression du score pour la 1^{ère} division, critiques des jurys écrites en anglais et allemand.

La parole est donnée à Monsieur Laurent ROSSIER pour répondre au courrier reçu. Il explique l'approche musicale des commissions de musique vaudoise et neuchâteloise pour le choix des compositeurs qui a été la suivante :

- éviter de choisir des compositeurs qui ont travaillé pour les derniers concours de musique (cantonaux et fédéral)
- donner la possibilité à nos sociétés de jouer de la musique qui n'est pas forcément éditée actuellement pour les catégories concernées
- amener des compositions qui sortent du style ainsi que du répertoire de nos concerts annuels
- faire progresser et évoluer nos sociétés, techniquement, musicalement et dans leur approche musicale.

Le choix porté sur les quatre compositeurs a donné à nos sociétés les objectifs que nous nous étions fixés.

Certes tout n'a pas été parfait et les commissions de musique en sont conscientes. Le fait de travailler avec des compositeurs et éditeurs étrangers apporte des difficultés supplémentaires que cela soit au niveau de la langue, de la distance ou des tarifs.

Nous pouvons donc relever la mauvaise qualité d'édition des scores de première division. Edité par FABER musique, cette entreprise nous a relativement déçus que cela soit par sa rigidité ainsi que ces délais aléatoires. Nous tenons donc à nous excuser pour ce désagrément. Pour ce qui est de la troisième division, le choix s'est porté sur un score de direction et une orchestration qui se voulait souple et ouverte à la diversité de nos ensembles. Cependant, la mise en page du score de direction n'a pas été à la hauteur de nos attentes. Il ressort également que pour certaines sociétés la pièce a présenté quelques difficultés. Il est toujours difficile d'adapter une pièce pour toutes les sociétés notamment en 3^{ème} division où les différences de niveau peuvent être relativement grandes entre les ensembles. Laurent ROSSIER tient également à rappeler que le fait de commander une création pour les pièces imposées laisse libre cours à l'imagination du compositeur. Nous ne pouvons donc pas modifier indéfiniment les pièces et ce, par respect du compositeur.

La commission de musique a pris bonne note des remarques émises par les sociétés et en tiendra compte pour notre prochaine fête cantonale conclut Laurent ROSSIER.

Rapport des jurys :

Dans leur rapport, l'ensemble des jurys relève :

- l'excellente organisation ainsi que la qualité des salles,
- la bonne préparation des ensembles et une progression du niveau, notamment en deuxième division Brass Band,
- le bon classement des sociétés, avec éventuellement une voire deux sociétés surclassées,
- la qualité des compositions et saluent le fait d'innover dans les créations de pièces. Ils trouvent les pièces bien adaptées aux catégories.

Monsieur Jean-Daniel PERRIN de l'Union Instrumentale de Payerne prend la parole, pour exprimer son insatisfaction par rapport au choix des pièces.

Il a été entendu et une attention particulière sera portée sur le choix de la pièce imposée pour l'Union Instrumentale de Payerne, seule société concourant en orchestration "Fanfare".

c) du Président de la Commission technique des tambours

Les sections ont reçu le rapport de la Commission technique des tambours. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture.

Alain BASSANG annonce que Francis MUELLER a décidé de quitter la Commission technique des tambours, il est vivement remercié par les applaudissements de l'Assemblée pour tout le travail effectué. Il sera remplacé par Monsieur Florian SPIRITO

Alain BASSANG passe au vote concernant ces rapports. Ils sont tous acceptés à l'unanimité.

d) du Président de l'Association des écoles de musique-SCMV

Le rapport de l'Association des écoles de musique-SCMV a également été donné à la connaissance de tous par le biais du fascicule envoyé aux sections. Toutefois, Bertrand CURCHOD apporte quelques précisions sur cette association.

e) du caissier

Les comptes étaient annexés au fascicule envoyé aux sections.

Un représentant de la Fanfare de Grandvaux désire savoir si la LoRo ne demande pas pourquoi il y a une différence entre les dons octroyés et les dépenses inscrites au compte. Jean-Daniel RICHARDET dit que Fr. 10'000.- sont mis pour le camp.

f) de la Commission de vérification des comptes

La Commission de vérification des comptes était composée des représentants des sections suivantes : L'Echo du Mauremont de la Sarraz, la Fanfare Vétérans Vaudois de Lausanne et le Friend's Band de Villars-Mendraz. Lecture du rapport est donnée par Monsieur André DONZE Président de la Fanfare Vétérans Vaudois.

6) APPROBATION DES COMPTES 2012 ET DE LA GESTION DU CC

L'Assemblée, n'ayant pas de remarque à formuler, après avoir pris connaissance des comptes et du rapport de la Commission de vérification, les accepte à l'unanimité. Alain BASSANG remercie les membres de la Commission de vérification des comptes pour leur travail ainsi que le caissier pour tout le temps consacré à cette tâche.

7) BUDGET 2014

Annexé au fascicule avec la convocation, ce budget est accepté à l'unanimité.

Alain BASSANG profite de remercier nos partenaires soit : la Loterie Romande, les Artisans Vignerons d'Yverne, la maison Perrin Frères SA à Nyon (construction), la Banque Raiffeisen ainsi que l'Etat de Vaud pour leur soutien.

8) NOMINATION DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES POUR 2013

Sont nommées pour le prochain exercice.

La Persévérance de Cudrefin, la Lyre d'Avenches et la Lyre de Corcelles-Payerne.

9) ELECTION DU COMITE

Composé actuellement de 8 membres, notre comité est toujours à la recherche d'une personne pour compléter ses rangs. Alain BASSANG rappelle aussi que l'année prochaine il quittera la présidence.

Monique PIDOUX COUPRY, Claudia ROUGE, Jean-Daniel RICHARDET, Michel PICHON, Didier BERARD, Pierre-André MARTIN et Stéphane TERRIN sont réélus par acclamations au sein du Comité central.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, Alain BASSANG salue et remercie Monsieur Laurent WEHRLI Président du Grand Conseil de sa présence et lui cède la parole

10) ASSEMBLEE DES DELEGUES DE 2014 à 2017 ATTRIBUEES

Pour rappel, nous serons en 2014 le 1^{er} novembre à Founex, en 2015 le 7 novembre à Mollens, en 2016 le 5 novembre au Brassus et en 2017 le 4 novembre à Penthalaz-Daillens.

11) FETES DES JUBILAIRES DE 2014 à 2016 ATTRIBUEES

Pour rappel, nous serons en 2014 le 6 avril à Gland, en 2015 à Vevey et en 2016 à Corcelles-près-Payerne.

Nous avons reçu la candidature de la Jurasienne Provence-Mutrux pour l'organisation de la 19^{ème} Fête des jubilaires en 2017. Cette dernière est remerciée par les applaudissements de l'Assemblée.

12) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA FINALE DES SOLISTES ET PETITS ENSEMBLES 2014 ET SUIVANTE

Nous avons reçu un courrier de l'Avenir d'Yverdon-les-Bains pour l'organisation de la 22^{ème} Finale des solistes et petits ensembles en 2014. Cette dernière est remerciée par les applaudissements de l'Assemblée.

Nous avons reçu un courrier de l'Union instrumentale du Brassus pour l'organisation de la 23^{ème} Finale des solistes et petits ensembles en 2015. Cette dernière est remerciée par les applaudissements de l'Assemblée.

13) FESTIVAL DE MUSIQUE LEGERE

La Commission de musique et le Comité central de la SCMV ont décidé que la 5^{ème} édition du Festival de musique légère normalement prévue en 2015 sera organisée en 2020 à cause de la Fête fédérale de 2016.

14) FETE CANTONALE DES MUSIQUES VAUDOISES 2013 : COMPTE-RENDU

Alain BASSANG passe la parole à Monsieur Alain PERRETEN, président d'organisation qui donne un compte-rendu sur la Fête cantonale des musiques qui s'est déroulée du 9 au 12 mai 2013.

Alain BASSANG remercie l'Union Instrumentale de Forel-Lavaux pour l'organisation de cette manifestation. A cette occasion, Messieurs Daniel FLOTRON, Bernard POULY et Cédric DIVOUX sont nommés membres du Comité d'honneur de la SCMV.

15) ASSEMBLEE ASM AIGLE : COMPTE-RENDU

Alain BASSANG donne un compte-rendu sur l'organisation de l'Assemblée ASM qui s'est déroulée à Aigle au mois d'avril 2013. C'est lors de cette Assemblée, que nous avons obtenu l'organisation de la prochaine Fête fédérale 2016. Toutes les associations participantes sont reparties contentes de notre belle région du Chablais.

16) FETE FEDERALE 2016

Un film de présentation de la Fête fédérale 2016 est présenté à l'Assemblée. Alain BASSANG passe la parole à Monsieur Laurent WEHRLI, Président d'organisation qui nous adresse quelques mots sur cette manifestation.

Alain BASSANG passe la parole à Monsieur Didier FROIDEVAUX, membre du comité de l'Association suisse des musiques (ASM).

17) COMMUNICATIONS DU COMITE CENTRAL ET DES COMMISSIONS

Stéphane TERRIN annonce qu'il y aura une liste afin de permettre à toutes les sociétés d'annoncer leurs soirées annuelles. Concernant le journal, il annonce le relooking de ce dernier et dit aussi que la rubrique des jeunes a disparu et qu'elle a été remplacée par la rubrique intitulée « Musique insolite ».

Pierre-André MARTIN remercie les sociétés qui ont déjà renvoyé la liste des jubilaires pour Gland 2014. Il remercie aussi les sociétés qui ne l'ont pas encore effectué de le faire avant le 30 novembre 2013. Concernant la liste des membres, il faut aussi annoncer le directeur et les membres du comité non musicien.

Didier BERARD rappelle la procédure SUISA pour l'annonce des morceaux, délai au 30 novembre. Si une société ne répondra pas dans les temps une amande de CHF 200.- sera perçue.

Didier BERARD remercie les sociétés de bien vouloir annoncer tous les changements (présidents, directeurs, adresse pour le journal etc.). Didier BERARD annonce que le site internet est régulièrement mis à jour. Concernant la page Facebook, nous avons atteint 200 amis

Monique PIDOUX COUPRY est intervenue en tant que secrétaire de l'ARMP pour annoncer le 11^{ème} Festival des musiques populaires du 6 au 8 juin 2014 avec la participation de la RTS (Kiosque à musiques en direct le samedi). Des concerts payants seront organisés le vendredi et le samedi avec entre autres, le célèbre ensemble français « Le Quatuor ».

Jean-Daniel RICHARDET annonce que dans le cadre de l'opération de la LoRo (Loterie Romande) 106 instruments ont été distribués à 35 écoles, cette opération sera reconduite en 2014.

Jean-Daniel RICHARDET relève que 1 société (Cully) n'a toujours pas payé la cotisation.

Jean-Daniel RICHARDET remercie tout d'abord Bertrand CURCHOD pour son travail au sein de l'AEM-SCMV. Il remercie Alain BASSANG pour tout le travail qu'il effectue pour la SCMV.

Alain BASSANG annonce la 21^{ème} Finale des solistes et petits ensembles qui se déroulera le 9 novembre 2013 à Aubonne

18) PROPOSITION DES SECTIONS

Pas de proposition.

19) DIVERS

La parole est ensuite donnée à Monsieur Frédéric BORLOZ, Syndic d'Aigle, qui salue l'assemblée et qui présente sa commune.

Monsieur Sylvain RAMSEYER, Président de l'Echo du Chêne d'Aubonne annonce que lors de la Finale des solistes et petits ensembles, il y aura le vendredi soir un concert de l'école de recrues 16-2 et le samedi un concert de Mélodia.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée des délégués 2013 est levée à 12h00.

Le Président :

La Secrétaire aux PV :

Alain BASSANG

Claudia ROUGE